

Michel Losey / Eric Collomb , députés		P2017.07
Mise en place d'une politique énergétique novatrice dans les domaines des énergies renouvelables et les nouvelles technologies de production de celles-ci		DEE
		Cosignataires: ---
Reçu SGC: Dép. 10.05.07 Dév. 15.05.07	Transmis CHA: 18.05.07*	Parution BGC: mai 2007

Dépôt

Le domaine des énergies renouvelables croît inexorablement du fait de l'épuisement des énergies fossiles et du réchauffement climatique, l'indépendance énergétique étant l'un des défis les plus fantastiques du 21^e siècle que nous devons relever.

Pour y parvenir, il faut agir sur deux leviers. D'une part sur l'exploitation accrue et le développement des énergies renouvelables. La multiplication des sources de production d'énergies propres nous permet d'espérer non seulement une meilleure indépendance énergétique, mais aussi un développement économique résultant de la production de celles-ci. D'autre part, la société doit prendre conscience de ce bien précieux qu'est l'énergie et trouver de nouvelles règles de vie qui permettent une diminution de la consommation de celle-ci.

Pour y parvenir, nous avons besoin d'une stratégie à court terme et à long terme que les autorités politiques de notre canton doivent instaurer et mettre en place le plus rapidement possible.

Développement

Un des défis les plus importants que la société d'aujourd'hui doit relever c'est la problématique de la production et de la consommation d'énergie. Dans cette optique, le recours aux énergies renouvelables permet d'apporter une partie de la réponse avec une approche pragmatique et concrète de la situation. En effet, l'augmentation des prix de l'énergie et la multiplication des dérèglements climatiques ont généralisé une prise de conscience incontestée de l'ensemble des acteurs concernés que sont les particuliers, les professionnels et les politiques.

Reconnues comme principales alternatives à l'énergie fossile, les énergies renouvelables ont beaucoup à offrir. On remarque à ce titre qu'elles évoluent de manière significative, tant en termes de quantités produites que d'innovations technologiques.

La future politique énergétique en Suisse comme dans le monde va s'appuyer sur une augmentation de l'efficacité énergétique pour baisser la consommation d'énergie, et sur une exploitation accrue des énergies renouvelables. Ces deux voies sont celles qui nous mèneront à un avenir énergétique durable. Aucune technologie n'est capable de garantir à elle seule notre approvisionnement futur en énergie. Chaque forme d'énergie renouvelable est indispensable, et chaque région de la Suisse peut participer à l'approvisionnement de notre pays en énergie renouvelable.

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Fait extrêmement intéressant, des études menées en Europe montrent également que la production d'énergies renouvelables peut donner lieu à de véritables « gisements d'emplois ». Le slogan de la promotion économique de notre canton « High tech in the green » n'en prendrait alors que plus de sens.

Nous devons absolument développer de nouvelles compétences dans ce domaine et regrouper sous un même chapeau les possibilités de développement, de connaissances, de recherches et de production, par la mise en place d'un centre de compétence fort et soutenu politiquement dans le but de donner un souffle nouveau et porteur pour le canton.

Il faut savoir aussi qu'actuellement, plus de 50 % de consommation de l'énergie finale est imputable aux bâtiments, lesquels comprenant les ménages pour 28,4 % ainsi que les services pour 12 %. Des économies substantielles peuvent être réalisées par une volonté politique proactive. Dans ce domaine, le canton peut montrer l'exemple notamment en mettant en place des valeurs limites plus sévères ou des critères supplémentaires pour les nouvelles constructions et les rénovations des bâtiments appartenant à l'Etat.

D'autre part il faut également se concentrer sur la consommation d'électricité liée aux appareils et à l'éclairage. Le canton doit aussi mettre en place une série de mesures visant à consommer moins et mieux.

Dans ce contexte de nouvelle politique énergétique, et afin que le canton de Fribourg se montre proactif en la matière, nous invitons le conseil d'Etat à:

- établir un état de la situation dans notre canton, tant au niveau de l'efficacité énergétique pour baisser la consommation d'énergie, que dans le domaine de l'exploitation accrue des énergies renouvelables
- établir un catalogue des mesures envisageables pour notre canton, tant au niveau de la production d'énergies renouvelables que de la diminution de la consommation d'énergie
- mettre en place une stratégie en matière de politique énergétique, à court, moyen et long terme.

* * *